

Un beau jour de juillet de cette année, il y avait revue au Carrousel, c'est-à-dire grande foule, et, mêlée à cette foule, qui, alors, circulait librement dans la cour du Palais et jusque dans le vestibule central qu'elle traversait pour gagner le jardin (cet état de choses a duré jusqu'en 1852) — la police particulière de Vidocq, composée, comme on sait, en grande partie de repris de justice, qui obtenaient à ce prix la faveur de résider à Paris et peut-être aussi la facilité d'y commettre des méfaits. Or, pendant que les troupes, défilant par l'Arc de Triomphe et le guichet du bord de l'eau, saluaient de leurs acclamations la famille royale placée au balcon de la salle des Maréchaux, un de ces agents, le forçat libéré Calmels, stationnait tout près de l'état-major qui s'appuyait au pavillon de l'Horloge, et où son regard se fixait avec une instance singulière sur le brillant colonel de la Légion de la Seine, M. le comte Pontis de Sainte-Hélène, qui, admirablement monté, la poitrine constellée, radieux comme un homme reçu la veille au pavillon Marsan et présenté aux princesses, causait gaiement, botte à botte avec M. le général Despinois, commandant la place de Paris. Calmels attendait la fin du défilé, suivit, quand l'état-major se sépara, le colonel jusqu'à la place Vendôme et, au moment où celui-ci, descendu de cheval devant l'hôtel de la 1re division, jetait la bride à son ordonnance, se présenta en pleine face, le chapeau à la main.

Saisi d'abord, mais toujours maître de lui-même et souriant sous la pâleur qui l'envahissait :

— Laissez entrer monsieur, dit-il en souriant au factionnaire qui lui présentait les armes ; il est avec moi.

Et faisant signe à l'homme qui le suivait sous le vestibule vitré du grand escalier, dont il referma la porte :

— Que veux-tu ? lui demanda-t-il avec une volubilité haletante ; de l'argent, n'est-ce pas ?... Oui, oui, c'est moi ; tu vois que je suis franc... Dépêche-toi, je suis pressé, et il ne faut pas qu'on nous voie ensemble. Prends toujours cela, envoie-moi ton adresse, et sois gentil : je te ferai avoir une bonne place. Mais ne reviens plus ici. Qu'est-ce qui t'en reviendrait de me faire du mal ?... Allons, va, mon vieux, et compte sur moi.

Calmels promit le silence et, l'argent empoché, ne fit qu'un saut jusqu'à la Préfecture de police. La simple réalité des faits est ici plus poignante et plus savante que le roman le mieux machiné. Ces deux hommes, que le hasard livrait ainsi l'un à l'autre, avaient été à Toulon compagnons, non pas seulement de captivité, mais de chaîne. L'erreur était donc inadmissible, et c'est ce qui explique l'attitude de Coignard. C'est aussi ce que comprit Vidocq, qui, dès les premiers mots de son indicateur, avait jeté les hauts cris, le croyant dupé d'une ressemblance, mais qui n'hésita plus quand il l'entendit raconter la scène de l'escalier.

— S'il a 'casqué' tout de suite, fit-il avec son flair si logique, c'est que tu ne te trompais pas, et ça va nous éviter de le déshabiller. Sais-tu s'il a été marqué, dans le temps ?

— Oui, bien ; mais il a fait passer ça avec des drogues et des brûlures. S'il se mettait en tête de changer de peau, il y arriverait.

— Bon ! fit Vidocq : avec une claquette les lettres reparaissent. Mais tu lui en veux donc, que tu as 'rappiqué' si vite ? Un autre, à ta place, l'aurait fait 'chanter' quelques jours avant de le 'servir'.

Lui ! Vous ne le connaissez pas. S'il ne m'a pas 'suriné' aujourd'hui, ce n'est pas l'envie qui lui en manquait, malgré ses poignées de main. Et si j'y retournais il ne me manquerait pas. D'ailleurs, il me 'flaupait' là-bas comme plâtre. On ne sait pas de quoi il est capable.

— C'est égal, ajouta sentencieusement Vidocq, ça te sera compté, quoique tu n'es... mettes là dans un fameux pétrin. Fais ton rapport pendant que je monte chez le patron.

* *

Le préfet Anglès courut tout ému chez M. le duc de Blacas, puis chez M. De-

cazes, alors ministre de la police, chez le général Dessoles, ministre de la guerre, chez le président du Conseil, M. le duc de Richelieu — partout. Et partout, on ferma d'abord les yeux à l'évidence. Et puis, quel scandale ! Bien que les journaux, aussi rares qu'exigus de format, et soumis de plus à la censure préalable, n'offrissent pas le même danger qu'aujourd'hui, tout Paris allait être instruit de l'aventure ; le comte et la comtesse de Sainte-Hélène avaient tant d'amis ! Cependant, l'autorité tint bon.

Mandé le lendemain matin, par le général Despinois avec qui il avait dîné la veille et chez qui il jouait pendant cette soirée, où tout le ministère s'effarait à son nom, Coignard, faute de temps ou de présence d'esprit, ne répondit que par d'insuffisantes explications aux interrogatoires bienveillants de ses chefs hiérarchiques. On lui accorda, sur sa demande, quelques jours, pendant lesquels, gardé à vue, il devait réunir les éléments de sa justification, et au bout desquels, ne voyant plus rien venir, l'administration l'envoya, sous mandat de dépôt, à la Conciergerie. Mais tel était le prestige qu'il conservait encore qu'on le traita avec toute sorte d'égards, et que, le troisième jour qui suivit son écrou, conduit chez lui pour assister à une perquisition, il put entrer dans une alcôve et s'enfuir par un escalier dérobé.

Pendant dix mois, se livrant à de nouveaux vols, changeant de noms, de déguisements et de domiciles, il dépeçait la police, d'autant plus ardente à sa recherche qu'on l'accusait de céder à de hautes influences intéressées à ce qu'on ne le trouvât pas. Son frère Alexandre, arrêté en flagrant délit de vol le 29 avril 1818, refusa, même au prix de sa liberté, de révéler quoi que ce fût sur celui qu'il avait connu, en tant que Pontis, mais qui n'était nullement un Coignard. On fut plus heureux avec Laurence Laurent, concubine d'Alexandre, arrêtée dans les mêmes circonstances que lui, et qui dénonça à Vidocq la retraite où le comte et la comtesse de Sainte-Hélène se cachaient sous le nom de M. et Mme Carrette. C'était un bouge de ce quartier Saint-Maur où les agents ne se risquaient qu'armés jusqu'aux dents, et où, dans la nuit du 21 au 22 mai 1818, après une lutte qui faillit coûter la vie à Vidocq et à un de ses hommes, grièvement blessé, Pierre Coignard et Rosa Marcen furent arrêtés avec deux de leurs associés, le limonadier L'excellent et le bijoutier Carrette, au nom de qui était loué le logement de la rue Folie-Méricourt.

Toute la bande, à laquelle l'on adjoignit, peu de jours après, deux derniers prévenus, se trouvait ainsi sous la main de la justice. Mais ici, une difficulté énorme se présentait. Le principal accusé persistait à soutenir — et ses complices le soutenaient avec la même obstination — qu'il s'appelait Pontis de Sainte-Hélène, il fallait, avant de les mettre en jugement sur les divers chefs de vols et de faux qui leur incombaient, avant même de commencer l'instruction qui n'était pas encore ouverte, que cette instruction sur le fond eût une base sérieuse, laquelle base ne pouvait être que l'identité constatée de Coignard. Sans cela, tout s'évanouissait, et l'on n'avait pas même la ressource, pour le cas, d'ailleurs peu probable, où l'instruction aboutirait à un non-lieu et le jugement à un acquittement, de pouvoir réintégrer le forçat évadé au bagne de Toulon où Coignard, et non le comte Pontis de Sainte-Hélène, avait à solder un reliquat de compte de dix ans de travaux forcés réduits par lui sur sa facture de 1801, et de cinq de double chaîne pour son évadement.

C'étaient donc deux procès d'assises au lieu d'un, et le premier devait être de beaucoup le plus curieux ; car il s'agissait de voir cet audacieux et habile scélérat continuer devant la société détrempée le rôle inouï d'honneur, de considération et d'influence qu'il avait joué, revêtu d'une situation officielle élevée et entouré de l'estime publique, avec tant de succès et de persévérance.

(A continuer)

LE MOIS DE MARIE

Nous voici au mois de mai, consacré à la Mère de Dieu, et qui doit être cher à ses enfants. N'est-il pas vrai, bienveillants lecteurs, que vous allez vous efforcer de rendre de nouveaux hommages à la Reine du Ciel, et de passer saintement ce saint mois ?

Laissez-moi tout d'abord poser quelques questions :

Quand le mois de Marie a-t-il commencé ? Les auteurs ne sont pas d'accord sur l'origine de la touchante dévotion du mois de mai, consacré à Marie. Plusieurs savants l'attribuent à saint Philippe de Néri, si dévoué au salut des âmes et si zélé pour répandre partout le culte de l'auguste Mère de Dieu. Ce fut dans l'intérêt de la jeunesse qui lui fut toujours si chère, que notre saint commença ces pieux exercices, afin de la retenir dans le chemin du devoir, à une époque où la fougue des passions semble augmenter.

C'est donc en Italie, terre privilégiée, où la religion a son trône, et où l'auguste Mère de Dieu reçoit les plus touchants hommages, que la dévotion du mois de Marie, cette consécration du plus beau mois de l'année à la meilleure et à la plus belle des créatures, a pris naissance.

L'institution du mois de Marie, dit Nicolas, est peut-être nouvelle dans sa coutume ; mais, comme tout ce qui est catholique, elle est ancienne dans son esprit ; et les paroles du Sacré Canticum, que l'Eglise n'a cessé d'appliquer à Marie, sont le témoignage de cet antique esprit qui associe le réveil de la grâce à celui de la nature, et qui oppose le culte de la pureté aux séductions des créatures, et à la fermentation des sens. Le mois de Marie est admirablement placé à cette époque climatérique de l'année, comme préservatif et antidote contre les *venins du serpent*, selon l'antique doctrine de l'Eglise. Au surplus, ce rapport du printemps de la nature avec celui de la grâce en Marie est trop vrai pour ne pas avoir été senti de tout temps, et on en trouve un intéressant témoignage dans un vieux chapitre de l'ancienne abbaye de Clumny, au milieu d'une auréole, la figure de la Sainte-Vierge autour de laquelle on lit ce gracieux hexamètre :

Ver primos flores, primos adducit honores.

« avec les premières fleurs le printemps ramène (pour Marie) les premiers honores. »

Qu'est-ce qu'il y a à faire pour sanctifier le mois de Marie ?

Assistez à la sainte messe tous les matins, si vous le pouvez, ou au moins le samedi. Si les offices se font publiquement le soir, dans votre église, faites-vous un devoir de n'y pas manquer.

Offrez chaque matin vos actions de la journée à Marie pour qu'elle les présente à son divin Fils ; associez-vous en même temps à tous les hommages qui seront rendus à la Sainte-Vierge dans le cours de la journée, dans l'univers entier.

Répétez souvent durant le jour quelques courtes aspirations à Marie, comme : *Donne, Seigneur, mon salut*, à laquelle sont attachés trois cents jours d'indulgence chaque fois.

Surtout n'oubliez pas de *communier saintement* durant ce mois.

L'essentiel, c'est de persévérer tout le mois dans les pratiques adoptées par vous, au commencement du mois. Ce que demande Marie, répète le Bienheureux Berchmans, c'est peu de chose : le plus petit hommage, pourvu qu'il soit persévérant.

Les bonnes mères de familles doivent préparer dans la chambre la plus propre de la maison, un petit autel, entouré de fleurs et d'images, où sera placée une statue de Marie. Chaque soir, on allumera quelques lumières dans ce petit oratoire, et la famille s'y réunira pour faire en commun les exercices du mois de Marie. On pourra chanter un cantique, réciter le chapelet, etc. ; c'est ainsi que l'on formera les enfants à la piété envers Marie. Mais surtout, mères chrétiennes, que votre autel soit le plus beau possible, afin d'y attirer vos enfants, et que vos prières ne soient pas trop longues, afin de ne pas les fatiguer et les dégoûter.

Quels avantages retirons-nous à faire le mois de Marie ?

D'abord, je n'ai pas besoin de dire que cette pieuse dévotion est une bénédiction pour les particuliers comme pour les familles ; je citerai, d'ailleurs, un exemple pour le prouver.

Par décret du 21 mars 1815, Pie VII, de sainte mémoire, accorde à tous ceux qui feront chaque jour, pendant le mois de Marie, quelque prière publique ou particulière, ou quelque autre œuvre de piété en l'honneur de la Sainte-Vierge, trois cents jours d'indulgence pour chaque fois, et une indulgence plénière pour le jour qu'il voudront choisir dans le mois, à condition qu'il se confesseront, communieront et prieront pour les besoins de l'Eglise. Ces indulgences sont toutes applicables aux âmes du purgatoire.

LE MOIS DE MARIE DANS LA CHAUMIÈRE DU PAUVRE

Il y a quelque temps, monsieur le curé de Saint-Maurice d'Angers vit entrer chez lui un paysan du Genêt, son ancienne paroisse. C'était un homme fort et vigoureux qui n'avait pas trente ans. Sa figure annonçait la bonté, la droiture et la piété. « C'est toi, Pierre, s'écria monsieur le curé, tout joyeux de le voir. Comment va-t-on au Genêt ? Les récoltes annoncent-elles bien ? Ta famille est-elle en bonne santé ?... Mais tu as l'air bien grave, mon garçon ?

— Ah ! monsieur le curé, dit le paysan avec

un certain embarras, c'est que je fais une grande entreprise. Je m'en vais à la Trappe qui est par delà le Mans, sur le chemin de Paris.

— Tu vas à la Trappe ?

— Mon Dieu, oui. Vous nous disiez si souvent qu'on n'en pouvait trop faire pour le bon Dieu ; à la fin, je me suis décidé de tout quitter pour lui.

— Mais tu étais bien nécessaire à ta mère. C'est une pauvre veuve, et la métairie est lourde chez vous ?

— C'est pourquoi je ne me suis point hâté, monsieur le curé. Il y a plus de dix ans que ça me *tonne* dans le cœur de me faire moine. J'attendais que mon petit frère Jean eût passé à la conscription. Il a tiré un bon numéro, et le voilà libre. J'ai pensé que je pourrais m'en aller.

— Ta belle femme de mère, dont tu étais l'appui, comment lui as-tu fait prendre cela ?

— Ah ! monsieur le curé, j'ai encore le cœur en sang... Non, j'ai cru que je n'en viendrais jamais à bout. Elle me soupçonnait un dessein que je ne voulais pas dire. Enfin, l'autre soir, ma mère nous ayant réunis pour ouvrir en famille le mois de la bonne Vierge, resta en prière seule avec moi, les autres étaient partis. Il me passa dans l'idée que c'était le moment, et ma pensée m'échappa tout d'un coup. « Ma mère, lui dis-je, si vous le permettez, je vais à la Trappe, je vais pour vous et faire pénitence. » Ah ! mon Dieu ! quand on pense qu'il faut dire des choses comme ça !

« Ma mère resta un moment à tressaillir, là, sous mes yeux, sans parler, et comme sans respirer ; puis demeurant à genoux et les yeux tournés vers le ciel, tranquille : « Pierre, dit-elle, le bon Dieu est ton premier père, la religion ta première mère ; ils passent avant moi. Vas-y, puisqu'ils t'appellent dans ton cœur. Si je t'arrêtais un quart-d'heure, lorsqu'il s'agit de la perfection de ton âme, j'en mourrais de chagrin. Tu m'as bien aimée et bien assistée. Je te bénis. » Elle ramena ses yeux sur l'image de la bonne Vierge et se remit à prier.

« Je n'en pouvais plus, monsieur le curé. Je sortis pour respirer quasi plus à l'aise. Mais c'était l'heure que l'on rentrait le bétail, et voilà que mes bœufs, qui marchaient leur allure, viennent à moi et se mettent à me regarder comme s'ils m'avaient dit : Notre maître, pourquoi t'en vas-tu ? Je me sauvai dans les champs, sans pouvoir échapper à ma peine. Il n'était pas jusqu'aux arbres que j'avais plantés et taillés, jusqu'à la terre que j'avais ensemencée, qui voulaient, comme mes pauvres bœufs, m'arrêter au pays !... Sainte-Vierge ! que notre cœur a donc des racines ici-bas ! Je me jetai à genoux, je priai, je pris mon crucifix et je lui demandai secours ; car le courage allait me manquer. Là, regardant Notre-Seigneur en croix, il me vint en honte d'être si lâche, et ce fut fini. Je n'ai pas couché au logis. Je ne voulais plus revoir ce qui m'avait ébranlé ; et le matin, avant le jour, j's suis parti. J'ai passé par notre paroisse comme on disait la première messe ; ça m'a tout remis le cadme au cœur ; et me voilà, pour vous dire adieu et bien merci des bons sentiments que vous m'avez donnés dans ma jeunesse.

— C'est bien, mon cher enfant, dit le curé ; tu obéis au bon Dieu.

Le curé bénit Pierre, le vit partir et se mit en prière ; et, lorsqu'il eut prié, il écrivit ce qu'avait dit le paysan pour se souvenir et repaître son cœur des œuvres de Dieu dans les âmes qu'il s'est choisies.

LOUIS VECILLOT.

LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

On lit dans le *National* :

« Nous sommes heureux d'apprendre que les efforts que l'on fait pour célébrer la Saint-Jean-Baptiste, cette année, vont être couronnés de succès. On constate chez tous un désir sincère de faire disparaître les petites divisions qui, les années dernières, ont nui à notre fête nationale ; on se montre prêt à sacrifier un peu ses volontés, un peu de ses opinions, afin d'amener une véritable union parmi nous.

« L'organisation des sections est déjà très-avancée ; mais il serait nécessaire qu'elle fut complétée avant la prochaine assemblée générale. On prie donc les présidents des sections qui sont en retard de se hâter autant que possible. Comme le 24 juin doit être un jour de réjouissance pour tout le monde, on est à prendre des mesures afin que les fêtes et les amusements soient à la portée et à la satisfaction de tous. »

« Il n'est pas nécessaire que vous ayez un seul cheveu blanc sur votre tête, » comme disent ceux qui font usage du Rénovateur Parisien de Luby pour la chevelure, car c'est indubitablement la meilleure préparation pour la tête qui soit connue, et un article indispensable sur la table de toilette. Lorsque vous vous servez de cette préparation, vous n'avez besoin ni d'huile ni de pomade ; les propriétés balsamiques qu'elle contient activent la croissance des cheveux, nettoient la peau et laissent la tête fraîche et exempte de toute souillure. On peut se la procurer au Medical Hall et dans toutes les autres pharmacies en grandes bouteilles de 50 centimes chaque. Devins et Bolton, pharmaciens, Montréal, ont été nommés seuls agents pour le Canada.